



Réunion de rentrée 1^{ère} AE

18 septembre 2026

Livret de stage

- Une grande partie des informations présentées est contenu dans le livret de stage qui a été donné aux élèves.



L'élève

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Classeur de suivi des périodes de formation en milieu professionnel

Bac Pro Agroéquipement

Le baccalauréat professionnel "agroéquipement" est un diplôme préparé en un cycle de référence de 3 ans constitué de la 2^{de} pro "productions, agroéquipement" et des classes de 1^{ère} et de terminale de la spécialité choisie.

Contact LPA :

Enseignant référent 2nd production/agroéquipement :

Enseignant référent 1^{ère} Bac Pro AE :

Enseignant référent Terminale Bac Pro AE :

Enseignant Coordonnateur 2nd et 1^{ère} AE : Nicolas CARTIER nicolas.cartier@educagri.fr
Enseignant Coordonnateur Term AE : Fabien TRENTALAUD fabien.trentalaud@educagri.fr

Ce classeur comprend un dossier ressource puis un intercalaire par lieux de stage

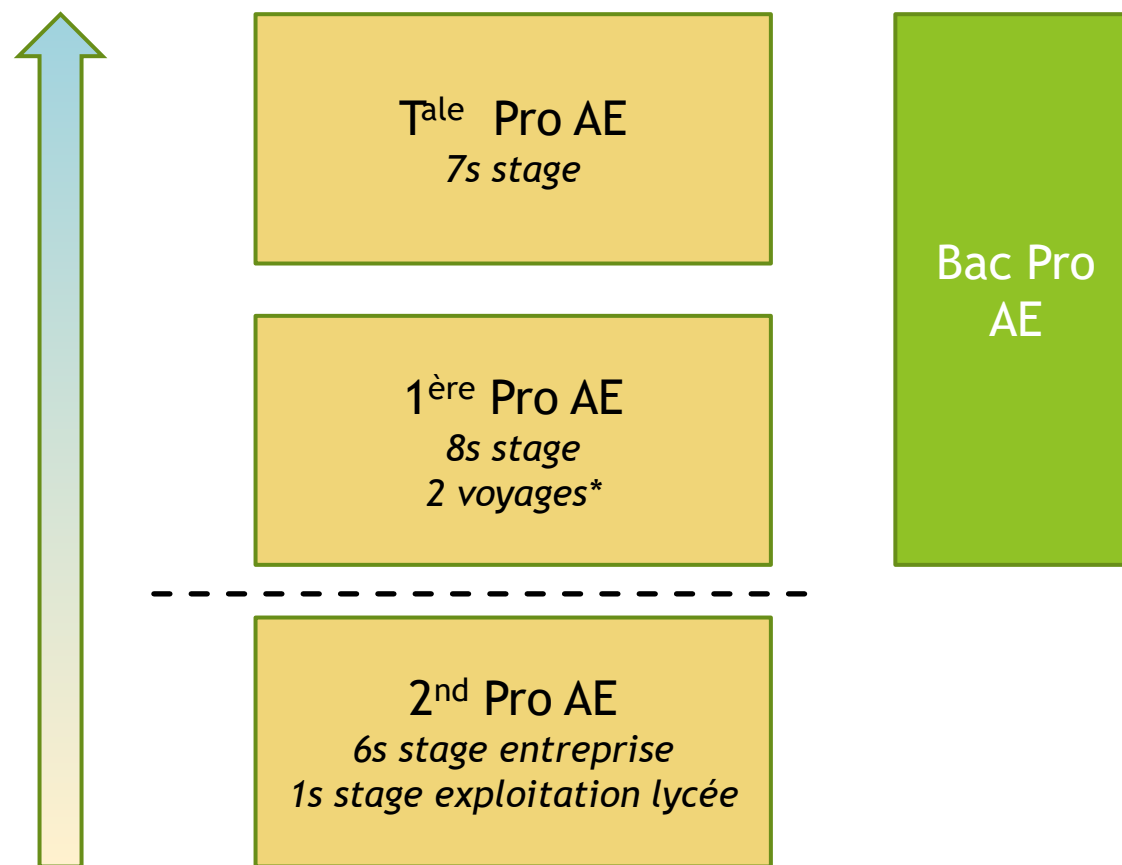
Les rôles de chacun

- ▶ Le professeur principal
 - Gestion de la classe - des élèves
 - Relation parents
 - Orientation
 - Conseil de classe

- ▶ Le professeur coordonnateur
 - Référent LPA pour la filière Référent filière pour les stages (aide le prof référent, formation départ en stage, suivi et archivage, validation du lieu...)
 - Valide le stage et édite la convention
 - Gestion du ruban pédagogique pour le Bac pro
 - Gestion des livrets scolaires

- ▶ Le professeur référent
 - Interlocuteur privilégié de l'élève
 - Assure les visites de stage
 - Veille au suivi de l'élève avant/pendant/après le stage

Organisation des 3 ans



Le référentiel professionnel - les compétences développées

Champs de compétences	Situations Professionnelles Significatives	Finalités
Organisation de chantiers de travaux agricoles mécanisés	Echanges techniques avec le commanditaire Organisation du travail à réaliser dans un contexte de transitions Détermination des coûts de chantier	Réaliser des chantiers en respectant une commande et en prenant en compte les conditions liées au contexte agro-environnemental des productions et aux clients
Réalisation de travaux agricoles mécanisés	Choix des équipements adaptés au travail dans un contexte agro-écologique Préparation et réglage des équipements choisis en adéquation avec un chantier d'implantation ou de récolte et/ou d'entretien et de suivi de culture Mise en œuvre d'un équipement pour réaliser des travaux agricoles mécanisés en sécurité et en respectant les règles de l'éco-conduite	Optimiser le travail dans une démarche agro-écologique et en respectant les règles de l'éco-conduite
Maintenance des machines et des équipements agricoles Réunion rentrée 1ère AB	Diagnostic d'un dysfonctionnement Réalisation d'une opération de maintenance Remisage de fin de campagne	Assurer un fonctionnement optimal des matériels et des équipements

+ niveau de culture générale

Epreuves du bac pro

- ▶ 63 % du bac pro est en CCF (contrôle en cours de formation)
 - ▶ Un CCF est une épreuve d'examen avec une convocation. **Toute absence doit être justifiée avec un motif valable (justificatif médical)**
- ▶ 3 épreuves terminales écrites : Français, Histoire-géo, Agroéquipement-agronomie
- ▶ 45 % des coefficients du bac sont pour les matières générales.
- ▶ 1 épreuve terminale orale : 25 min, à partir d'un dossier de stage, évaluée par des enseignants d'agroéquipement et d'économie ainsi que par un professionnel

CCF 1^{ère} AE

CCF	Matières	Coeff	Total coeff
E7-3	Agroéquipement (conduite)	0,75	3,75
E4-2	ESC (projet co)	0,5	
E4-3	ESC (projet co)	0,5	
E2-1	Doc - Hist-géo	0,5	
E4-1	EPS (partie 1 ^{ère})	0,5	
E7-2	Agroéquipement-PC	0,5	
E1-2	TIM-Math	0,5	

CCF term AE

CCF	Matières	Coeff	Total coeff
E1-1	Bio - PC	1,25	8,75
E7-7	Agroéquipement	0,5	
E3-3	Anglais	1	
E7-5	Agroéquipement	0,5	
E7-6	Agroéquipement	1	
E3-1	ESC-Français	0,75	
E1-3	Math - bio	1,25	
E4-1	EPS	0,5	
E7-1	Agroéquipement - PC	1	
E7-4	Agronomie- Agroéquipement	0,75	
E3-2	ESC+pro	0,25	

Epreuves terminales

Epreuve	Matières	Coeff	Total coeff
E2-2	Histoire-géographie	1	7,5
E2-3	Français	1,5	
E5	Agronomie- Agroéquipement	2	
E6	Oral - Agroéquipement- économie	3	

Objectifs des stages

Les stage en milieu professionnel font partie intégrante de la formation.

- ▶ **Acquérir des savoirs, des savoir-faire et savoir-être** en qualité de technicien dans un contexte professionnel en abordant le maximum de Situations Professionnelles Significatives (SPS)
- ▶ **Développer les aptitudes à s'informer, se documenter, communiquer**, solliciter des collaborations et s'intégrer dans une équipe de travail. Prendre des responsabilités et des initiatives.
- ▶ **Observer et comprendre le fonctionnement de l'entreprise** d'accueil dans son environnement (évolution, enjeux sociaux, relations internes, conditions de travail, objectifs et stratégies de l'entreprise) ;
- ▶ **"Nourrir" son projet personnel** et le confronter à une réalité professionnelle.
- ▶ **Observer et analyser l'activité de production** de biens ou de service, de participer à sa mise en œuvre et être capable de rendre compte devant un jury par écrit et oral.

Dates et lieux du stage

- ▶ Trois périodes de stage
 - ▶ Du 7 au 18 décembre
 - ▶ Du 19 au 30 avril
 - ▶ Du 14 juin au 9 juillet
- ▶ Lieu de stage : exploitation agricole, ETA ou CUMA
 - ▶ Avec suivi de culture annuelle (céréale, méteil...) d'au moins 10 ha
 - ▶ Pas de contrainte géographique
 - ▶ Au moins 6 semaines dans la même structure, support du rapport de stage
 - ▶ **Entreprise de stage différente de celle de la 2^{nde}**

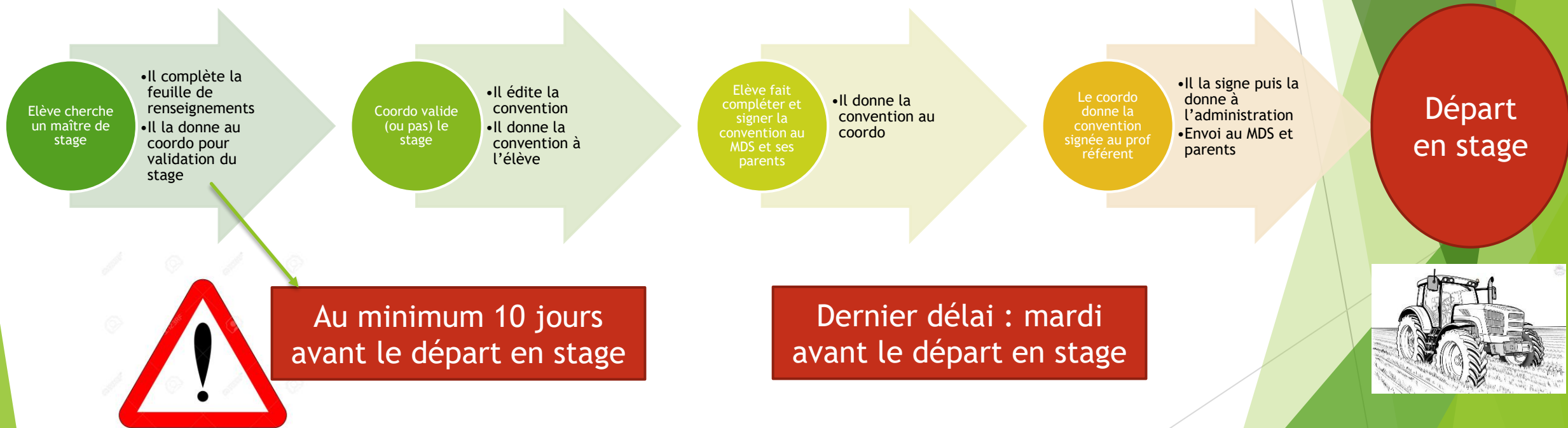
Comment trouver une entreprise ?

- ▶ La recherche personnelle fait partie de la formation
- ▶ La famille soutient mais ne remplace pas la recherche personnelle
- ▶ L'élève est acteur de la recherche
- ▶ Eviter la simplicité (structure identique, voisin chez lequel on a l'habitude de passer ses weekend, famille...)
- ▶ Les enseignants référents et coordonnateur accompagnent la recherche

Quelles qualités doit avoir la structure ?

- ▶ Volonté de répondre aux objectifs du stage
- ▶ Respect des principes de santé/sécurité au travail (DUER, port des EPI)
- ▶ Consciente du niveau et de la progression du stagiaire
- ▶ Pour les élèves mineurs, avoir réalisé la déclaration à déroger.

Protocole recherche stage et convention



Gratification de stage

- ▶ Les lycéens de bac pro en stage bénéficient depuis septembre 2023 d'une gratification versée par le ministère de l'agriculture :
 - ▶ 50 €/semaine en 2^{nde}
 - ▶ 75 €/semaine en 1^{ère}
 - ▶ 100 €/semaine en terminale
- ▶ Les élèves devront ramener au lycée leur attestation de stage, à la fin de chaque période de stage, afin de percevoir la gratification.

ANNEXE 3 : ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Conformément à l'article D.124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil. Elle est remise au lycéen stagiaire, envoyée à l'établissement scolaire et conservée dans l'entreprise.

L'ENTREPRISE (ou l'organisme d'accueil) :

NOM :
ADRESSE :
Code Postal : Ville :
N° immatriculation de l'entreprise (SIRET) :
Représenté(e) par (NOM, Prénom) :
Fonction :

ATTESTE QUE L'ÉLÈVE DÉSIGNÉ CI-DESSOUS :

NOM : Prénom :
Classe :
Date de naissance :

SCOLARISÉ (E) DANS L'ÉTABLISSEMENT CI-APRÈS :

NOM : **EPLEFPA de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE**
ADRESSE : **28 Route de La FAYE – 87500 St-YRIEIX-la-PERCHE**
Représenté (e) par : **Monsieur Laurent POUIL** en qualité de : **Chef d'établissement**

A effectué un stage dans notre entreprise ou organisme, du au
soit une durée totale de : jours (en nombre de jours travaillés, sans le week-end et jours fériés)

IL / ELLE A RÉALISÉ LES ACTIVITÉS ET MOBILISÉ LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

Activités réalisées	Compétences mobilisées
-	-
-	-
-	-
-	-

Gratification versée par l'entreprise au stagiaire le cas échéant : €

Fait à le

SIGNATURE et CACHET de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil.

Procédure en cas d'absence, incident...

- ▶ Pour les absences (maladie...)
 - ▶ Les parents ou le MDS préviennent le lycée. Le rattrapage du stage se fera au cas par cas, selon la situation.
- ▶ Pour les accidents matériels
 - ▶ Le responsable de l'entreprise :
 - ▶ Déclare le sinistre à son assurance
 - ▶ Envoie un mail relatant les faits au lycée
 - ▶ Le stagiaire : envoie rapidement un mail relatant les faits au lycée
 - ▶ Le lycée : déclare le sinistre auprès de son assurance.
- ▶ Pour les accidents corporels
 - ▶ Le MDS prévient rapidement le lycée
 - ▶ L'élève se voit fournir un justificatif d'arrêt de travail, qu'il communique au lycée

Sorties pédagogiques prévues

- Salon innov'agri (effectué le 10 septembre)



- Sommet de l'élevage à Cournon, 6 octobre



- Route du légume et de l'agroéquipement, du 12 au 14 octobre dans les Landes

- Voyage en Allemagne, du 29 mai au 5 juin



Merci de votre attention